Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Seuls avec tous : pratiques collaboratives et liens sociaux (1 question) **Page 3**

2. La société nous rend-elle solidaires ? (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://formationbtscg.fr/assets/annales/bts-cg/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS CG - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Seuls avec tous : pratiques collaboratives et liens sociaux

Le corpus rassemble une étude du CREDOC sur les pratiques collaboratives, un article consacré au coworking, un extrait de Jean Giono opposant l'artisanat autonome au travail spécialisé et un dessin sur le covoiturage. Les documents interrogent les promesses de solidarité et de lien social de ces pratiques, ainsi que leurs limites concrètes et économiques.

Question 1. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Références, nature et idée directrice	Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC, 2014. Les pratiques collaboratives peuvent créer du lien, mais sont souvent motivées par l'intérêt individuel.	Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, reportage dans *Society*, 2018. Le coworking rapproche des travailleurs, sans assurer leur coopération.	Jean Giono, extrait argumentatif de *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, 1938. La spécialisation industrielle réduit l'autonomie du travailleur.	Rémi Malingrey, dessin de presse publié dans *Libération*, 2014. Le covoiturage est figuré par une voiture surchargée de voyageurs.
Partage et liens	Les échanges créent des occasions de rencontre. Les liens peuvent rester faibles, contrairement à ceux noués dans une association ou un habitat participatif.	Les espaces partagés imposent la proximité et peuvent faciliter les échanges, mais les rencontres et l'entraide varient selon les personnes et les lieux.	Le père artisan maîtrise toutes les étapes de son travail. L'ouvrier spécialisé dépend d'une organisation qui répartit les tâches.	Le groupe partage un trajet, mais l'entassement caricatural souligne les limites possibles de cette pratique.
Limites et procédés	Le graphique indique que 67 % citent les économies ou le gain d'argent, contre 47 % la rencontre et les liens. L'opposition entre idéal solidaire et intérêt économique nuance l'image de la collaboration.	Les expériences de Mélissa et Pierre contrastent. Les témoignages, les détails concrets et l'ironie montrent les difficultés de concentration, les échanges parfois limités et l'absence de sécurité de l'emploi.	Le récit oppose le père artisan à l'ouvrier de Bata. Les antithèses, les répétitions et le vocabulaire de l'enfermement dénoncent la perte d'autonomie.	La caricature repose sur l'accumulation des passagers et l'exagération visuelle de leur nombre.
Problématique et plan détaillé	**Problématique :** dans quelle mesure les pratiques collectives créent-elles des liens solidaires, et quelles limites empêchent leur approfondissement ? **I. Elles multiplient les occasions de partage :** échange de biens et de services, rencontres entre particuliers, travail dans un même lieu ; le covoiturage matérialise le trajet commun. **II. La proximité ne garantit pas une solidarité durable :** motivations souvent économiques, liens parfois superficiels ou échanges difficiles ; la spécialisation et la précarité limitent aussi l'autonomie et la coopération.			

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Synthèse rédigée	Les pratiques collaboratives mettent en relation des personnes qui partagent des biens, des services ou des espaces. Le covoiturage et le coworking créent ainsi des occasions de proximité. Dans l'étude du CREDOC, 47 % des Français associent ces pratiques aux rencontres et aux liens, tandis que le dessin de Malingrey représente le trajet partagé par une voiture débordant de voyageurs. Le reportage sur le coworking montre également que la cohabitation peut favoriser les échanges. Cette proximité ne suffit pourtant pas à produire une solidarité réelle. Pour 67 % des Français interrogés, l'avantage principal est de faire des économies ou de gagner de l'argent. Les plateformes suscitent souvent des liens faibles, et les expériences de coworking restent contrastées : certains cherchent des rencontres, d'autres peinent à se concentrer ou travaillent sans échanger. De son côté, Giono oppose l'artisan, qui maîtrise son activité, à l'ouvrier réduit à une tâche et dépendant de l'organisation de l'entreprise. Les pratiques collectives offrent donc des possibilités de partage, mais leur portée solidaire dépend de la qualité des liens et des conditions concrètes dans lesquelles elles s'exercent.			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives créent des occasions de partage et de rencontre, mais l'intérêt économique, la fragilité des liens et les contraintes du travail empêchent parfois une solidarité durable.

2. La société nous rend-elle solidaires ?

Le candidat développe une réflexion personnelle sur la capacité de la société à rendre les individus solidaires. Il argumente en s'appuyant sur les documents du corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Question 1. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez votre réflexion sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Notre société favorise les solidarités sans les garantir : les échanges rapprochent parfois les individus, mais peuvent rester intéressés ou superficiels.

Le covoiturage, les dons et les projets participatifs partagent ressources et compétences. Pourtant, le document 1 souligne que l'intérêt financier motive souvent ces pratiques et que les plateformes créent surtout des liens faibles. Le dessin de Malingrey, avec sa voiture surchargée, suggère que le partage rassemble sans assurer une relation profonde.

Le coworking rapproche, mais Mélissa ne parvient pas à y rompre sa solitude. Giono dénonce la division industrielle du travail, qui réduit l'autonomie ouvrière. À l'inverse, les associations, les services publics et le bénévolat organisent l'entraide dans la durée. Dans *Les Misérables*, la compassion de l'évêque transforme Jean Valjean. La société fournit donc des cadres ; l'engagement leur donne vie.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société crée des occasions de solidarité, mais leur portée dépend de l'engagement collectif et de sa continuité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture Générale et Expression, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures et sans matériel autorisé. Sous le thème « Seuls avec tous », le sujet demande une synthèse de quatre documents sur les pratiques collaboratives, puis une réflexion personnelle sur la solidarité. Il évalue la compréhension, la mise en relation des documents et l'argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent procurer des économies ou des gains sans reposer nécessairement sur l'altruisme.
- Les échanges en ligne créent souvent des liens faibles, tandis que des engagements collectifs peuvent nouer des liens plus étroits.
- Le coworking met des travailleurs en présence, mais la cohabitation ne garantit ni échanges ni collaboration.
- La division du travail peut accélérer la production tout en réduisant l'autonomie et la maîtrise d'un métier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et organisez les idées sans exprimer d'opinion personnelle.
- Exploitez les quatre supports, y compris le graphique du document 1 et le dessin sur le covoiturage.
- Pour l'écriture personnelle, formulez une thèse et étayez-la par des arguments et des exemples précis.
- La durée totale est de quatre heures : répartissez votre temps entre les deux parties et relisez votre copie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse du corpus ?

Dégagez les idées communes et les contrastes entre les quatre documents, puis regroupez-les dans un plan cohérent. Reformulez les informations avec objectivité et concision, sans ajouter votre opinion personnelle.

Q : Comment exploiter le graphique et le dessin dans la synthèse ?

Relevez leur apport précis et reliez-le aux textes. Le graphique classe les avantages attribués aux pratiques collaboratives, tandis que le dessin représente le covoiturage. Décrivez ce qu'ils montrent sans leur prêter d'idée non visible.

Q : Quel est le barème et comment gérer le temps ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. La durée totale est de quatre heures, mais aucune répartition officielle du temps entre les deux parties n'est indiquée.

Q : Le sujet indique-t-il un coefficient ou des critères détaillés de notation ?

Aucun coefficient ni grille détaillée de notation ne figure sur le sujet. Les consignes demandent une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse personnelle argumentée fondée sur le corpus, les lectures et les connaissances.

Sujet officiel associé (PDF) : https://formationbtscg.fr/assets/annales/bts-cg/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS CG - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Comptabilité et Gestion : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.